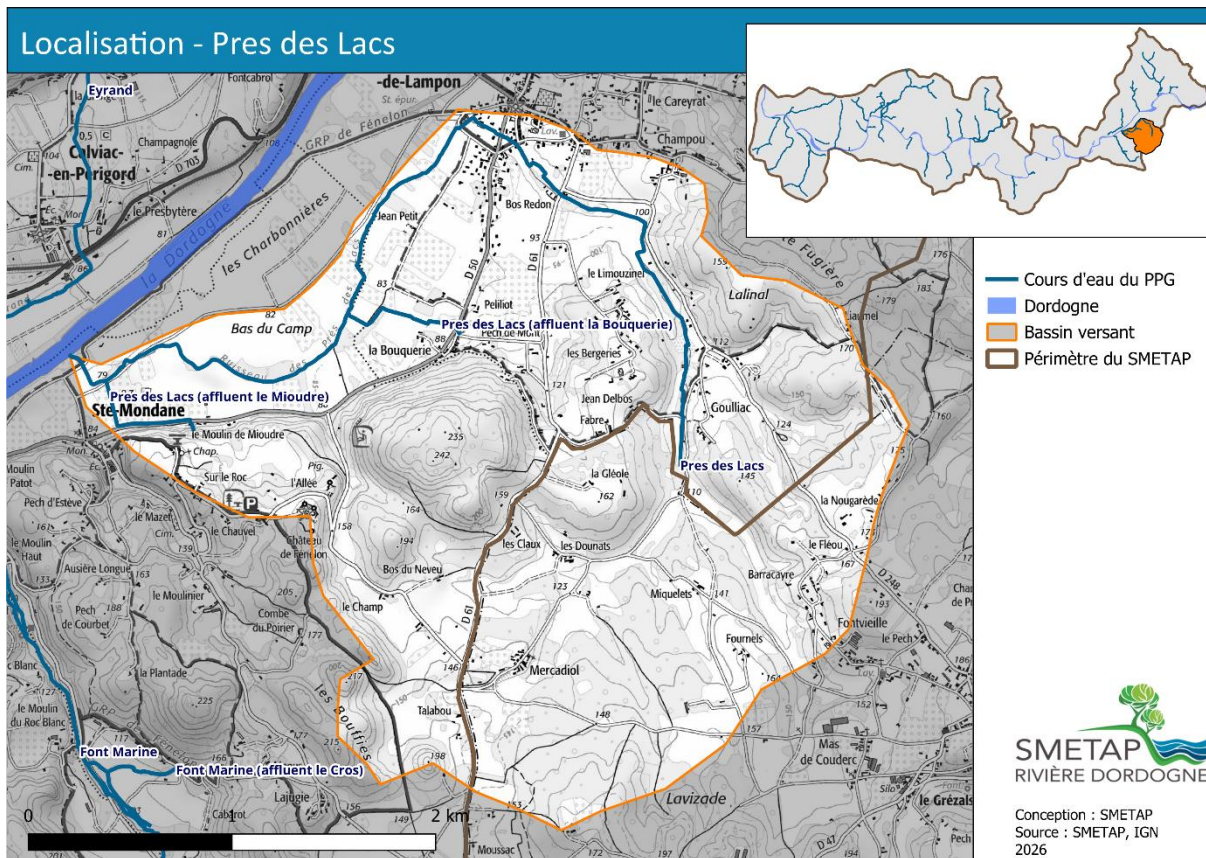


LES PRES DES LACS

Nom du cours d'eau	Les Prés des Lacs
Affluents	La Bouquerie Le Mioudre
Autres noms connus ou anciens	Non
Longueur lit principal + affluents	6 728 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com. Communes concernées	Pays de Fénelon -Saint Julien de Lampon -Sainte-Mondane
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Assecs fréquents et estivaux pour les Prés des Lacs Pérenne pour la Bouquerie et le Mioudre
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Zone humide (prairies) 107 mètres
Dénivelé	31 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Faible continuité (perchée) 76 mètres
Orientation	Sud-Est / Nord-Ouest puis Nord-Est / Sud-Ouest
Date état des lieux	08/07/2025



1. Situation générale

D'un linéaire total de 6 700 mètres avec ses affluents, le ruisseau des Prés des Lacs prend naissance au Sud-Est de Saint-Julien de Lampon au lieu-dit "Goulliac", au niveau d'un lavoir bâti. Une prairie humide est présente en amont de l'ouvrage et alimente vraisemblablement le ruisseau. Le ruisseau traverse ensuite le bourg de Saint-Julien de Lampon puis rejoint la plaine alluviale de la Dordogne avec un important changement d'orientation, passant d'un axe Sud-Est/ Nord-Ouest à Nord-Est/Sud-Ouest.



Source des Prés des Lacs, lavoir

Il est fort probable que le ruisseau, après sa traversée du bourg, rejoignait directement la rivière au niveau du bras mort situé derrière la station d'épuration, comme en atteste le tracé encore mentionné sur la carte IGN, mais inexistant sur le terrain. Cette pratique était assez fréquente, elle consistait autrefois à détourner le cours d'eau à des fins d'irrigation dans la plaine agricole. Ce cheminement dans la plaine est complété par l'arrivée de deux affluents rive gauche : La Bouquerie et le Mioudre.

La principale caractéristique des Prés des Lacs réside dans l'alternance successive et répétée de linéaires en eau et d'autres en assec.

2. Hydrologie

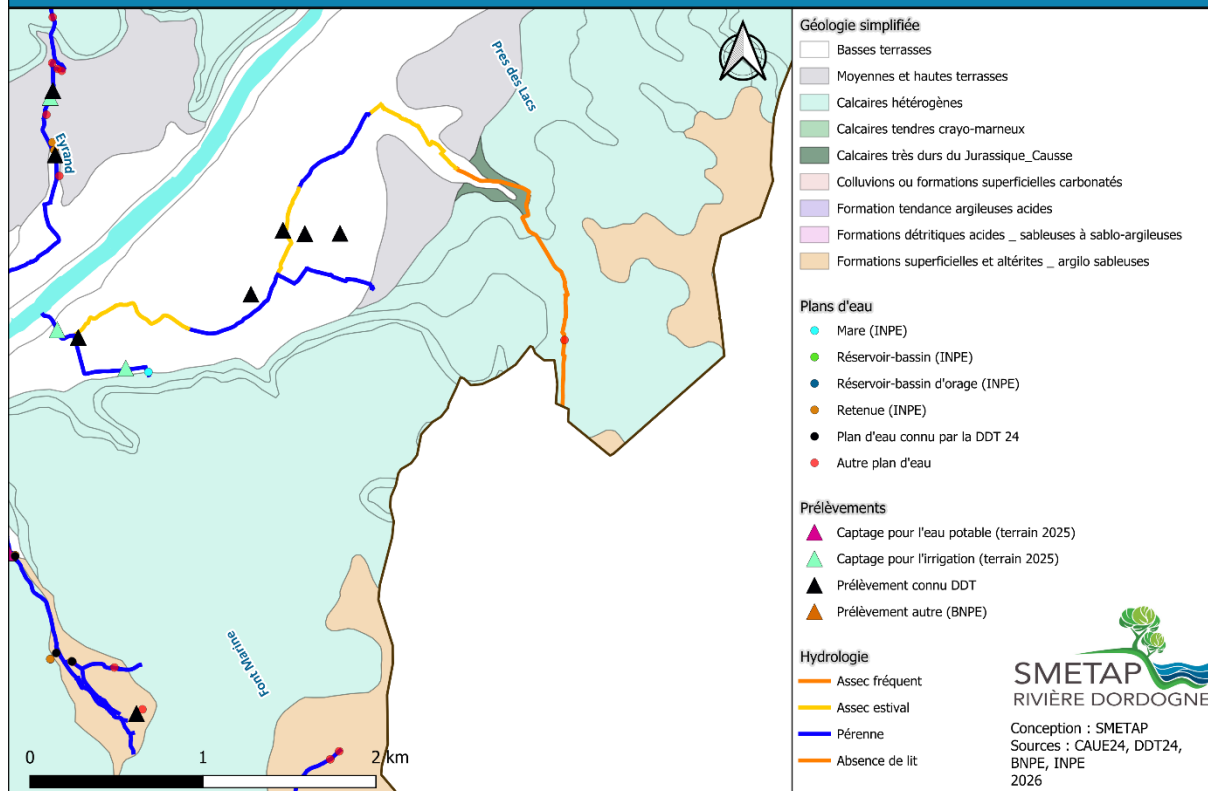
Comme mentionné sur la carte ci-dessous, les faibles écoulements des Prés des Lacs dès sa source ne lui permettent pas un écoulement pérenne dans sa partie amont. Les assecs sont fréquents avant même son passage dans la partie urbanisée de Saint-Julien de Lampon et ce, malgré l'apport (très relatif) de deux micro-affluents en rive droite, le premier issu du lavoir de Careyrat et le second de la fontaine de Lamalle. Une reprise notoire de l'écoulement intervient au niveau du lavoir situé en bordure de la route de Fontbélière, au Sud du bourg.

Environ 650 mètres en aval, l'écoulement disparaît à nouveau au droit du lieu-dit "Jean Petit". Puis l'arrivée de l'affluent pérenne de La Bouquerie en rive gauche permet une reprise de l'écoulement sur environ 700 mètres des Prés des Lacs pour à nouveau disparaître au niveau de la zone humide boisée au lieu-dit "Bas du Camp".

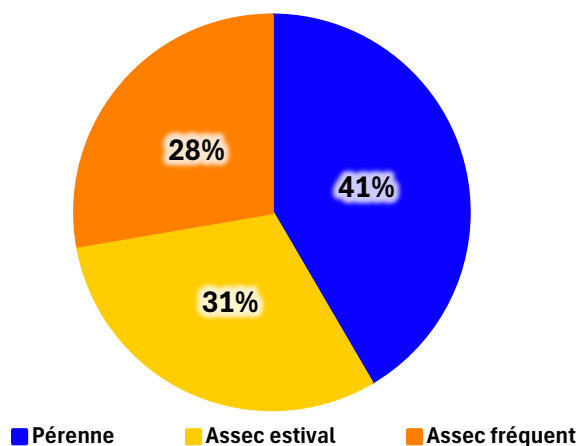
Ensuite, seul l'apport du second affluent pérenne Le Mioudre permet au ruisseau des Prés des Lacs de rejoindre enfin la Dordogne au droit du bourg de Sainte-Mondane. La confluence se fait par le passage dans une buse perchée d'environ 2 mètres au-dessus du niveau d'étiage de la Dordogne, rendant la connexion peu fonctionnelle. Le dernier tiers aval du ruisseau est potentiellement soumis aux remontées de nappe alluviale de la Dordogne en période de hautes eaux.

Le ruisseau des Prés des Lacs constitue ainsi un cours d'eau très intermittent dans le temps et dans l'espace. Le linéaire de 41 % pérenne est essentiellement dû à la présence des deux affluents principaux cités ci-dessus.

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Pres des Lacs



Hydrologie des Prés des Lacs



Perte de l'écoulement au niveau de la zone humide

3. Hydromorphologie et lit mineur

Le ruisseau des Prés des Lacs a fait l'objet au fil des siècles d'une importante anthropisation sur la quasi-intégralité de son linéaire, affluents compris, et ce dès sa source. Le contexte péri-urbain puis agricole en sont les principales causes. L'artificialisation de son tracé dévié vers la plaine agricole en constitue une autre, sur un important linéaire.

Le gabarit du cours d'eau s'en ressent, de façon croissante en allant vers l'aval. Si les parties situées en amont, dans le bourg et en aval direct de celui-ci ont surtout connu des rectifications de tracés devenus rectilignes, les derniers 800 mètres aval, en plus de ces rectifications, ont fait l'objet d'un important surcreusement conférant au ruisseau un aspect de fossé surdimensionné dont les berges atteignent jusqu'à 3 mètres de hauteur. Concernant les affluents, eux aussi rectifiés : la Bouquerie et le Mioudre connaissent un surcreusement sur leur partie aval.

La granulométrie est principalement composée de fines (limons, vases et sable) pour plus de la moitié du linéaire. La faible pente du cours d'eau, l'absence de débit conséquent, ainsi que les secteurs de plaine en surlargeur contribuent à une perte de dynamique favorisant la sédimentation du lit mineur. Les secteurs de traversée du bourg et la partie aval offrent un substrat plus grossier de type gravier.

Dans l'ensemble et pour les raisons citées précédemment, le colmatage est moyen à important sur plus de la moitié du linéaire (64 %). Seul l'affluent le Mioudre, ainsi que la partie aval des Prés des Lacs connaissent un faible colmatage. Concernant cette dernière partie, la granulométrie et le faible colmatage s'expliquent par une intervention de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon en 2020 portant sur le désenvasement du lit du cours d'eau.

Aucun seuil n'a été recensé sur les Prés des Lacs, seuls quelques embâcles sont présents sur la partie amont de l'affluent la Bouquerie. Pour information, cet affluent a fait l'objet en septembre 2025 d'une demande d'intervention collective (5 propriétaires riverains) de décolmatage et d'amélioration des écoulements, avec constitution d'un dossier 3.3.5.0. auprès des services de l'Etat, avec assistance technique du SMETAP (dossier en cours d'instruction à la DDT 24).



Exemple de surlargeur occasionnant une sédimentation

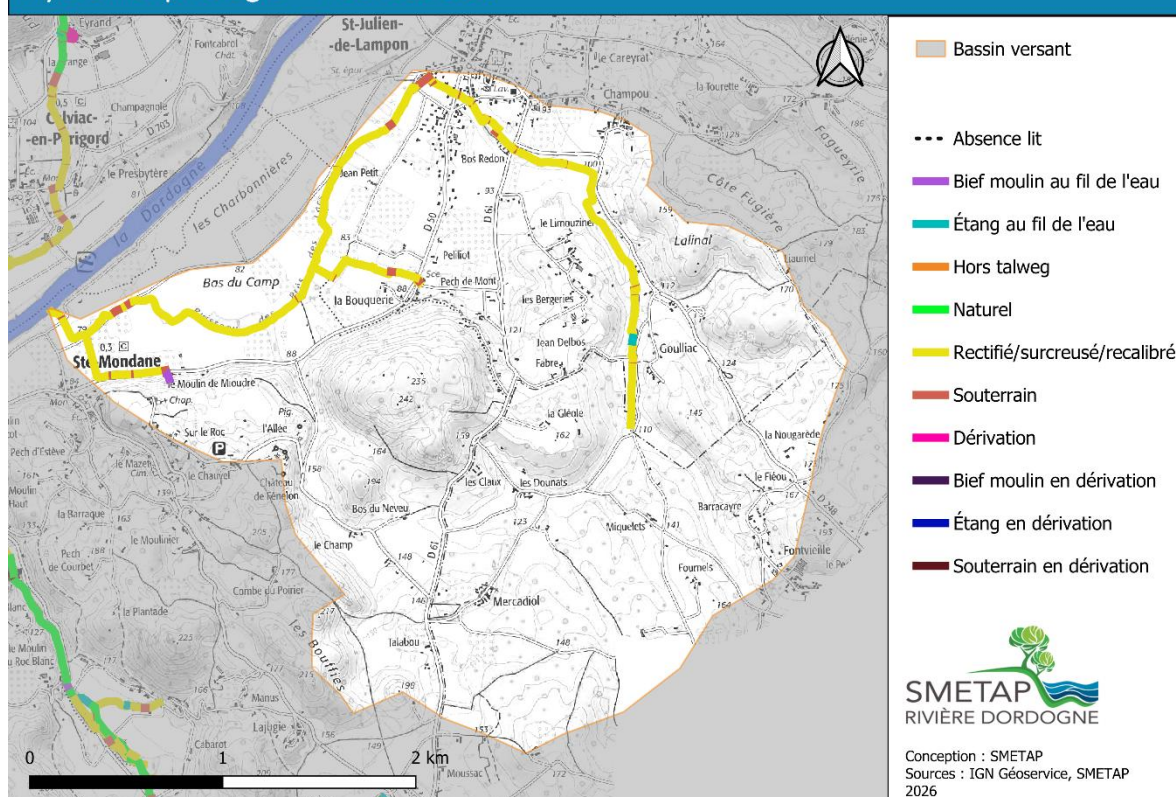


Sédimentation et végétation aquatique en lit mineur

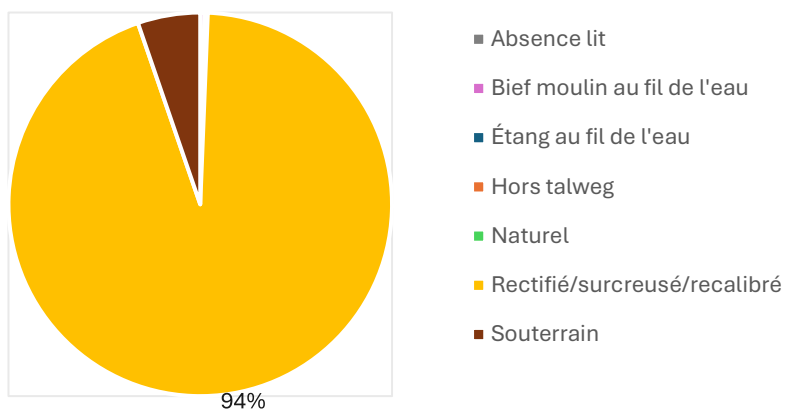


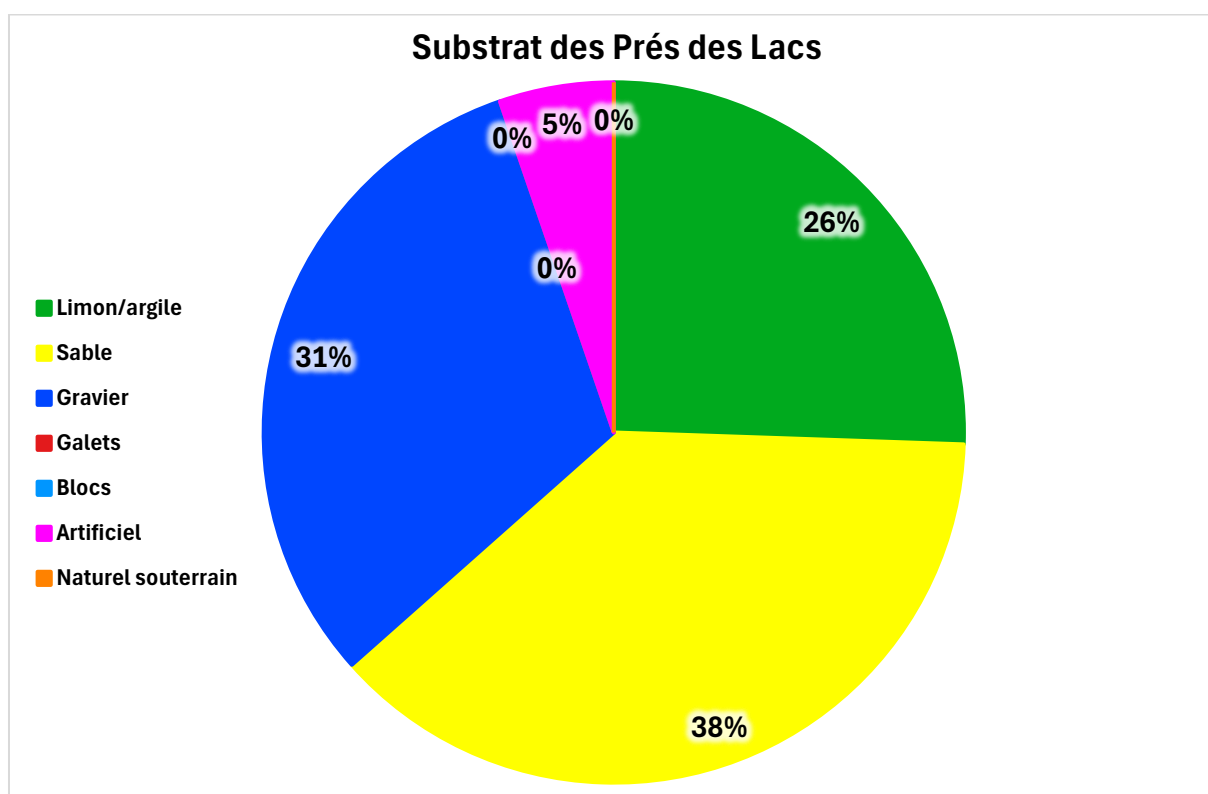
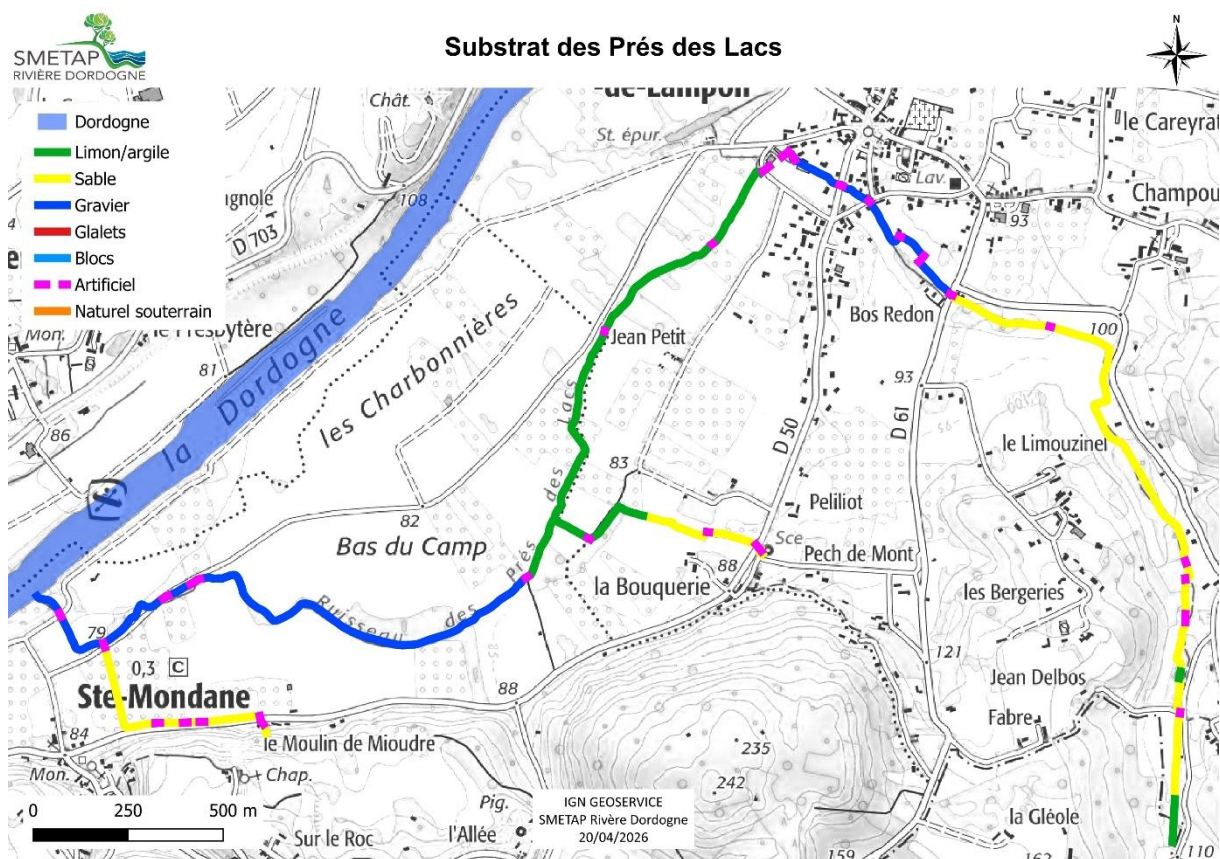
Confluence avec la Dordogne par passage dans une buse

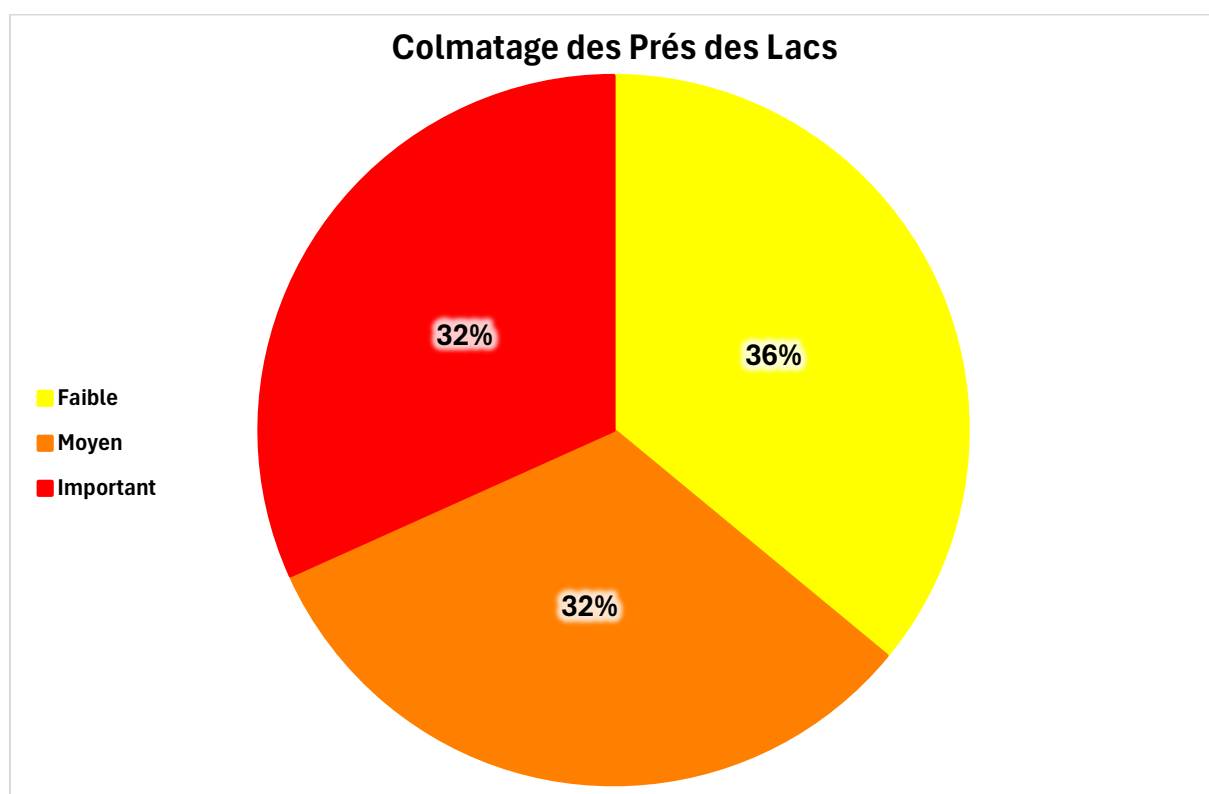
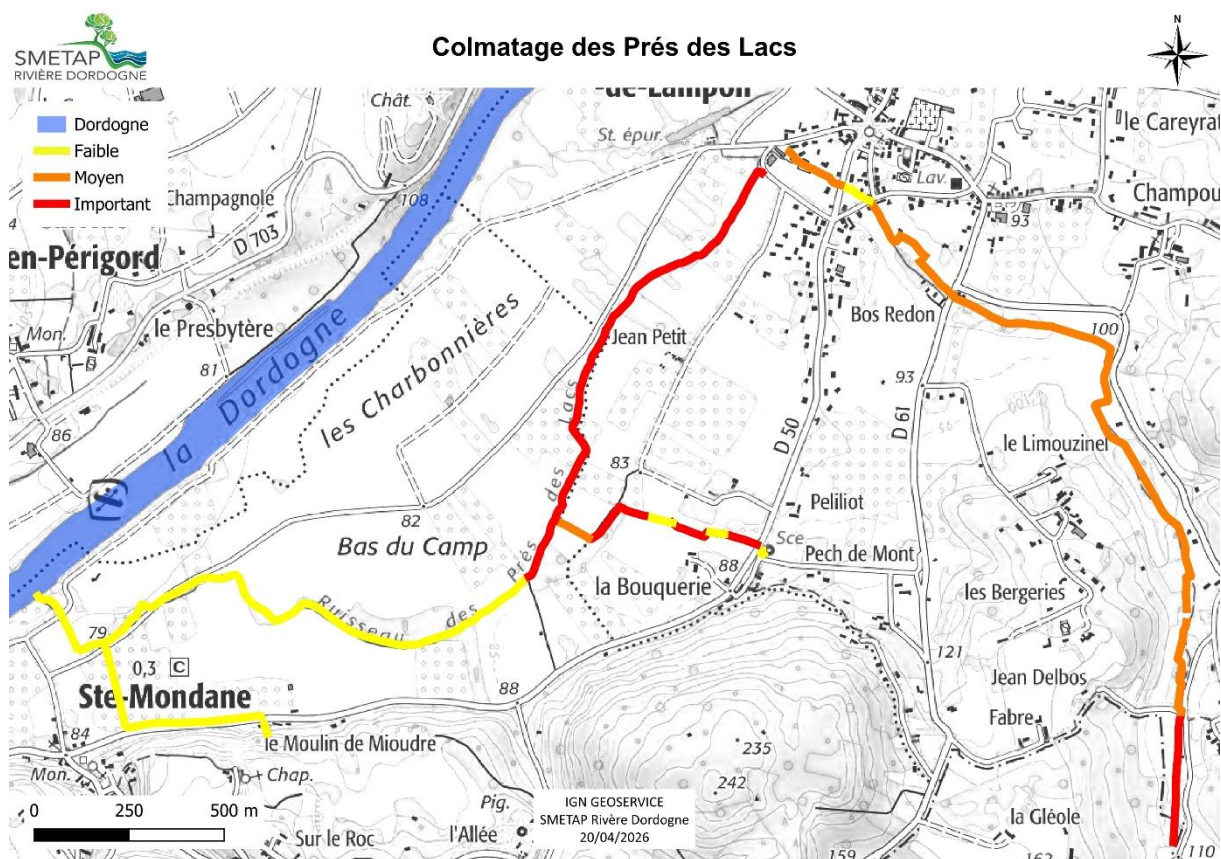
Hydromorphologie - Pres des Lacs

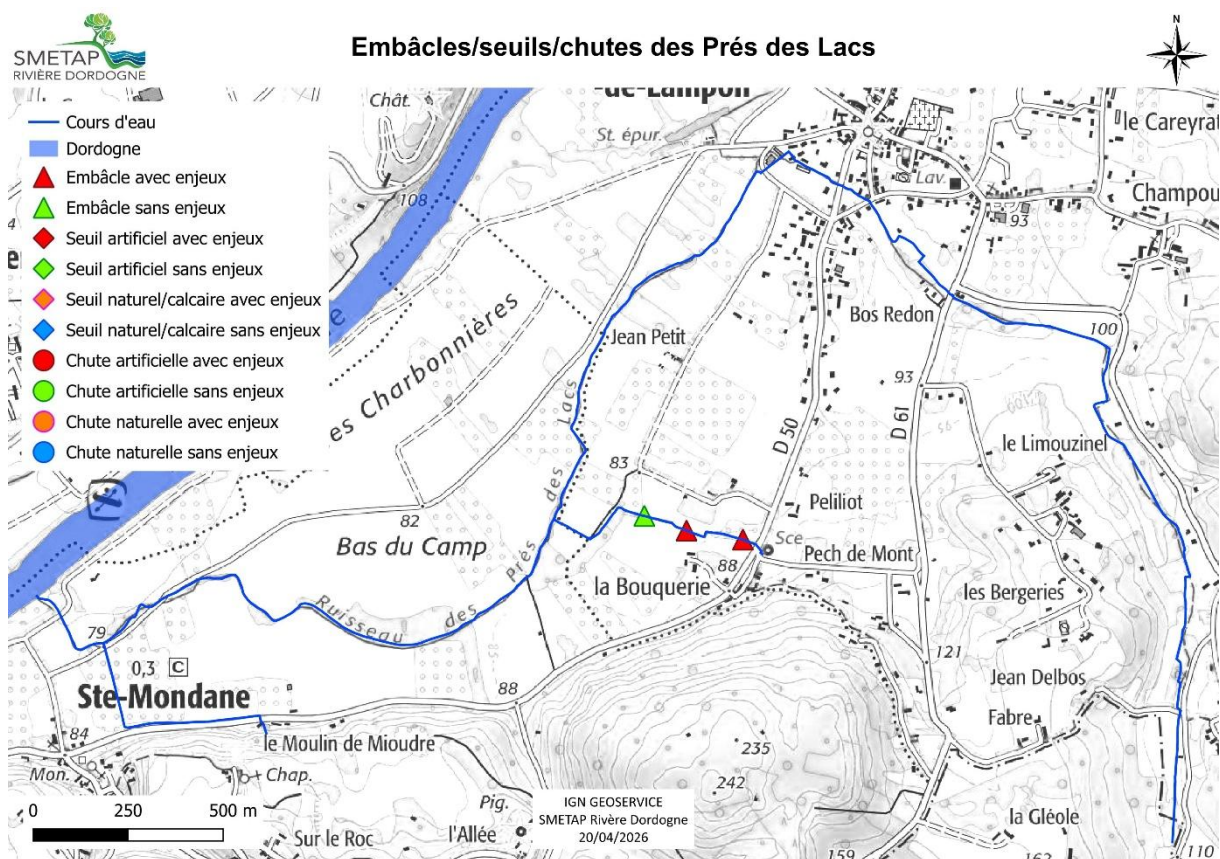


Hydromorphologie (hors dérivation)





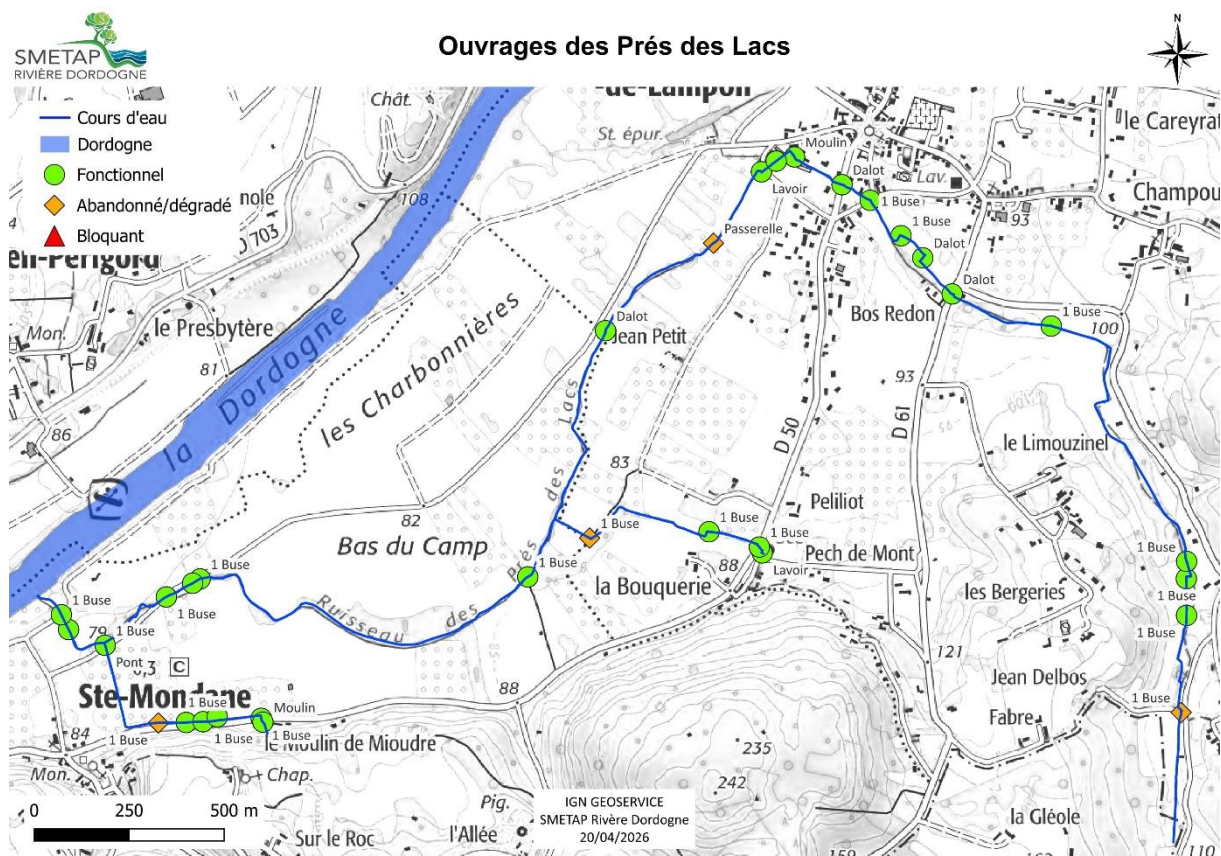




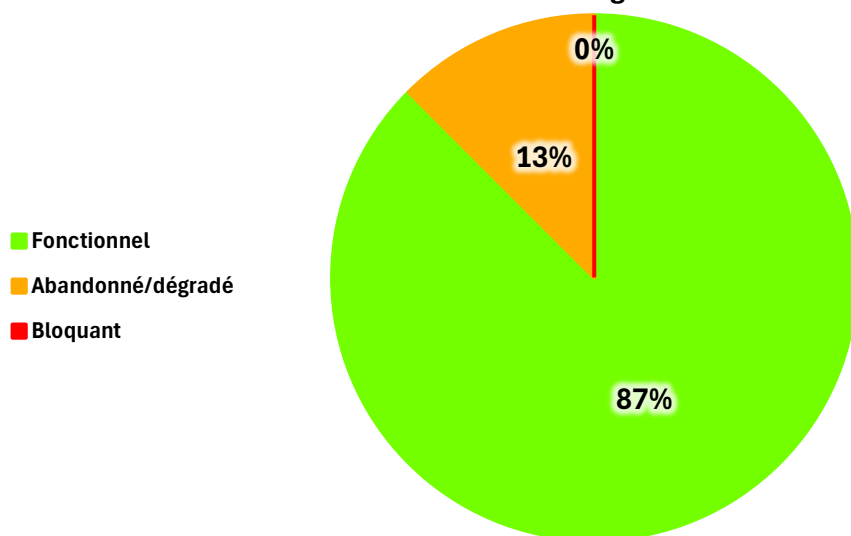
4. Ouvrages

32 ouvrages jalonnent le cours du ruisseau, essentiellement des buses (dont 3 sont sensiblement colmatées) et dalots de franchissement. Aucun ouvrage ne s'avère bloquant. A noter la présence d'une passerelle en bois dégradée et abandonnée entre le bourg et le lieu-dit "Jean Petit".

Un ancien moulin, aujourd'hui sans dérivation ni bief, est présent en aval du bourg de Saint-Julien de Lampon ; un autre, le moulin de Mioudre est présent à la source de l'affluent éponyme.

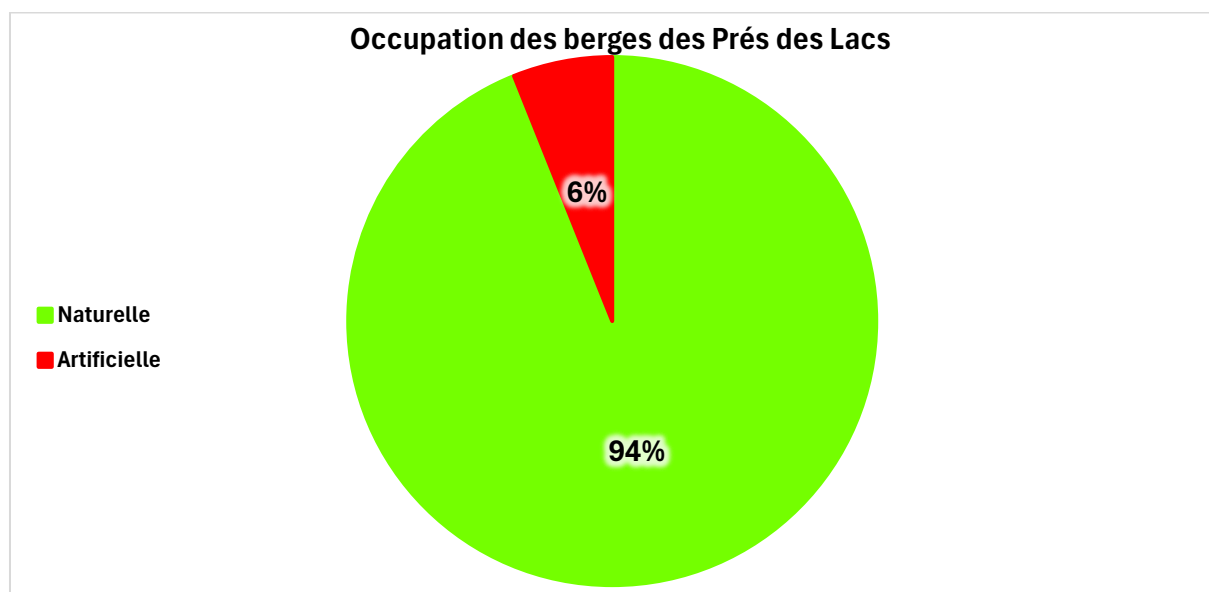
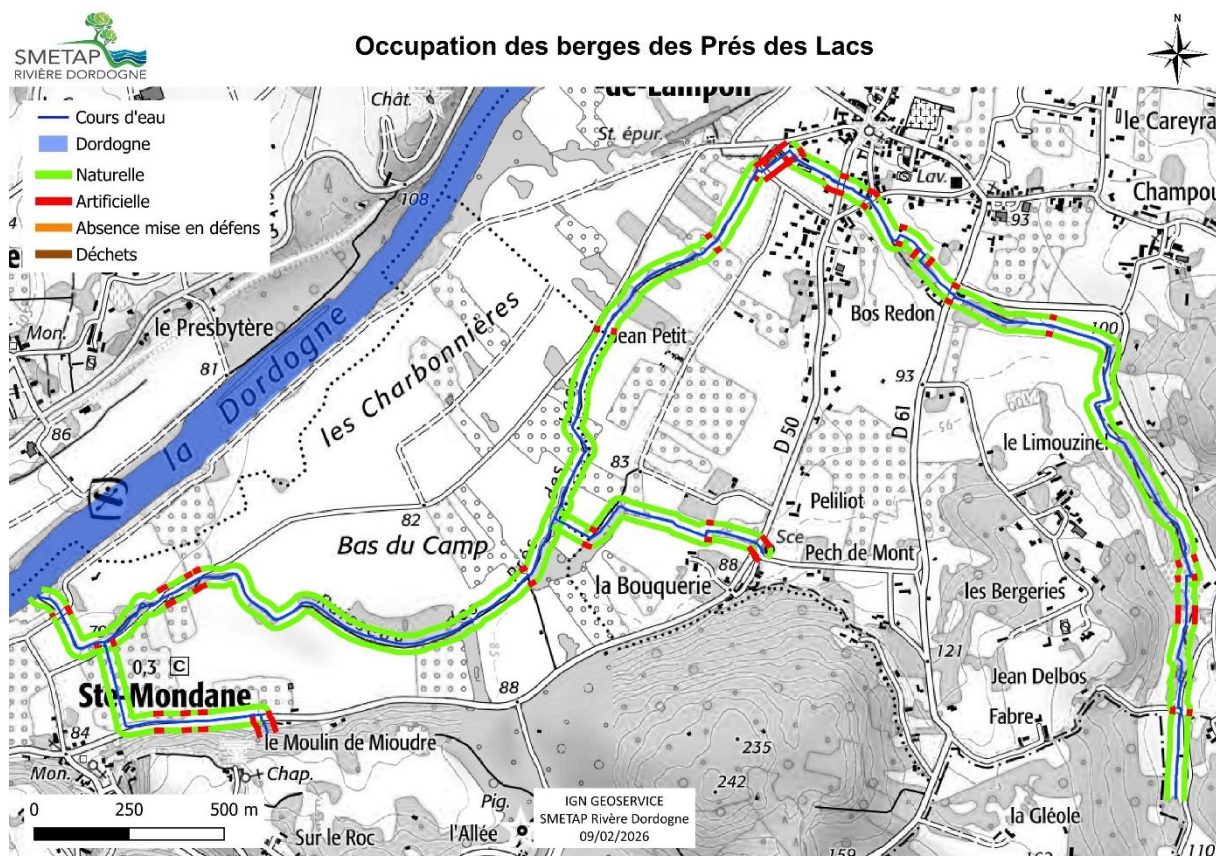


Fonctionnalité des ouvrages des Prés des Lacs



5. Berges

Hormis dans la partie urbaine et à quelques traversées de routes, les berges sont restées naturelles. Il n'y a pas de pâturage sur ce ruisseau. Le seul fait marquant concernant ce compartiment réside dans l'artificialisation du gabarit du cours d'eau, notamment en sa partie aval où le surcreusement et donc l'incision du lit a engendré des hauteurs de berge disproportionnées, de l'ordre de 3 mètres.



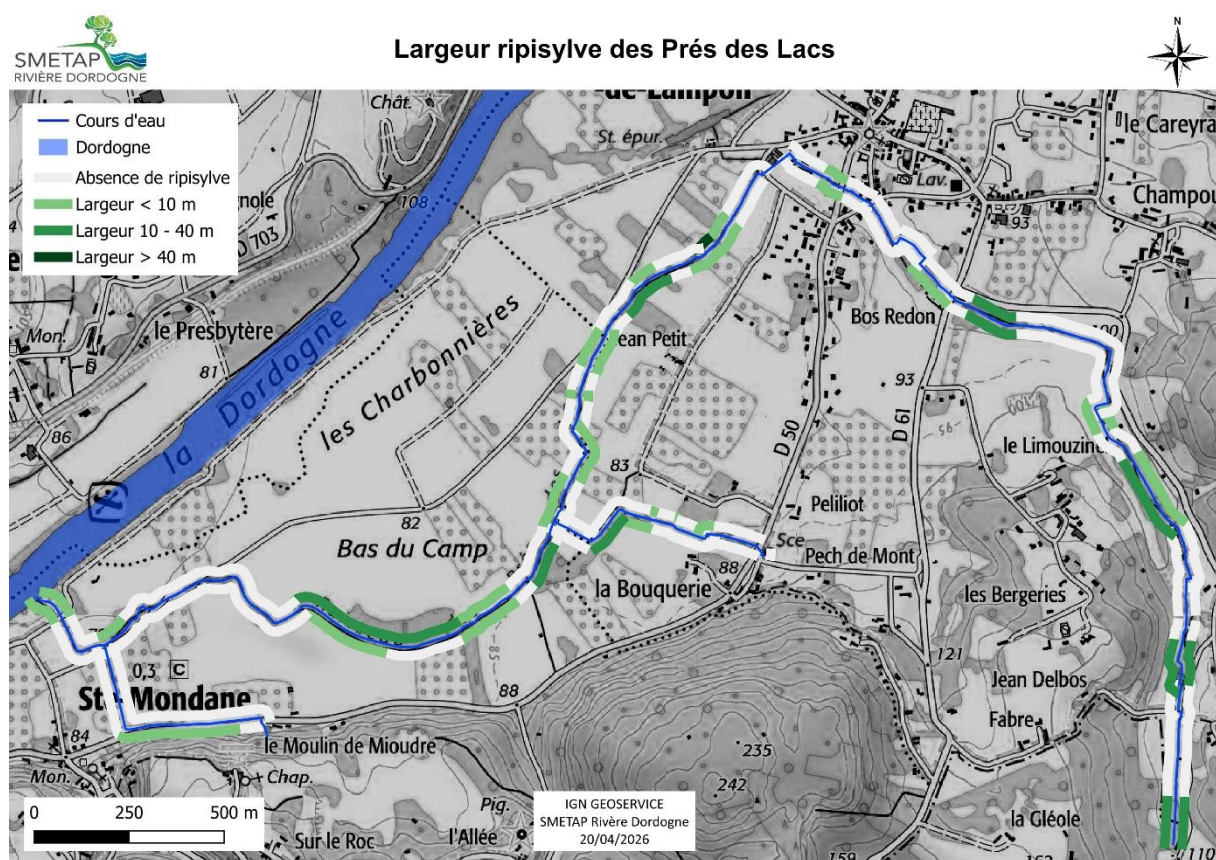
6. Ripisylve

Les secteurs accompagnés de ripisylve sont assez rares et clairsemés et, lorsqu'elle est présente, cette végétation rivulaire n'excède les 10 mètres de large que sur seulement 15 % du linéaire.

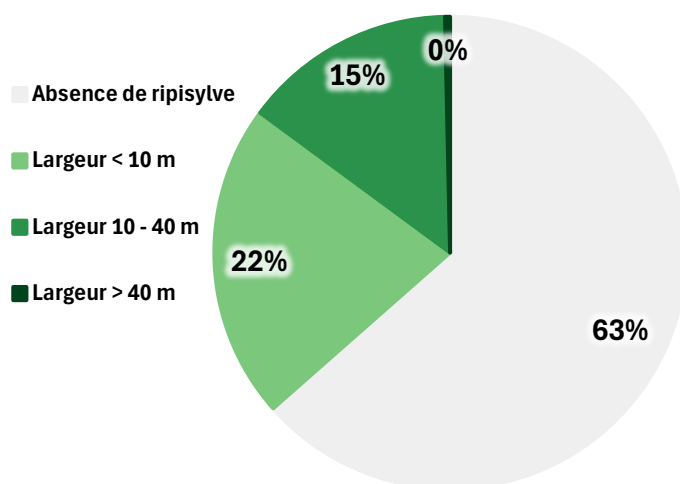
Les principales essences rencontrées sont des peupliers blancs, des saules blancs et roux, des frênes communs et aulnes glutineux, ainsi que quelques ormes champêtres.

La présence de prairies en amont, associée à de nombreux secteurs dépourvus de ripisylve en contexte agricole (surtout au droit des cultures et plantations de noyers, châtaigniers et peupliers) confèrent à la strate herbacée une nette dominance à hauteur de 64 % du linéaire.

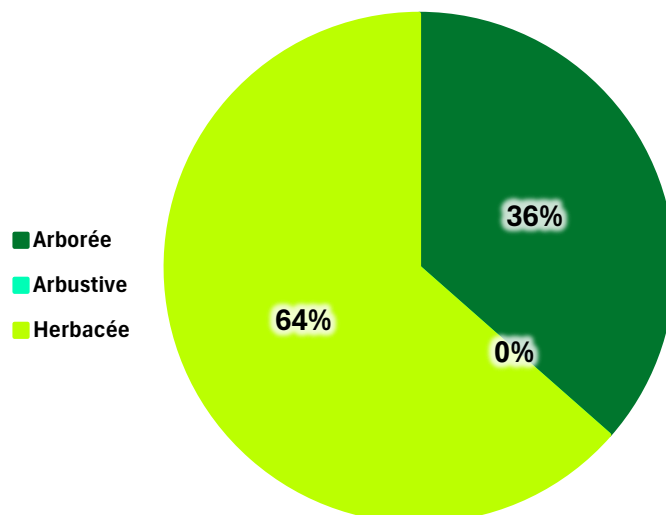
Le secteur le plus dense et varié en essences et strates correspond à la zone humide située au Sud du lieu-dit "Bas du Camp".



Largeur de la ripisylve des Prés des Lacs

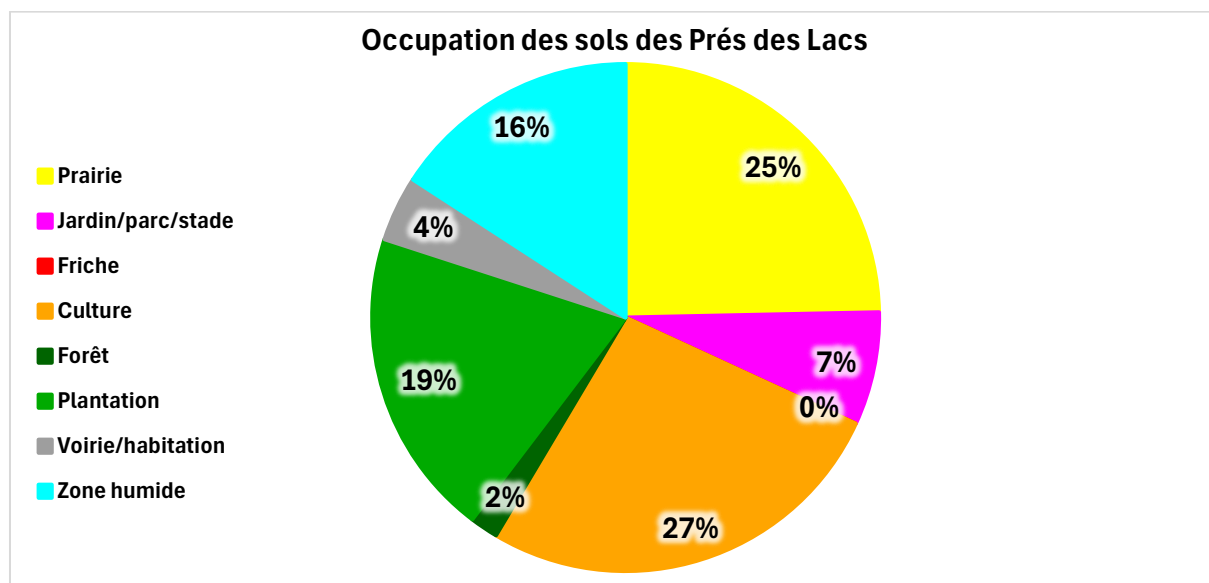
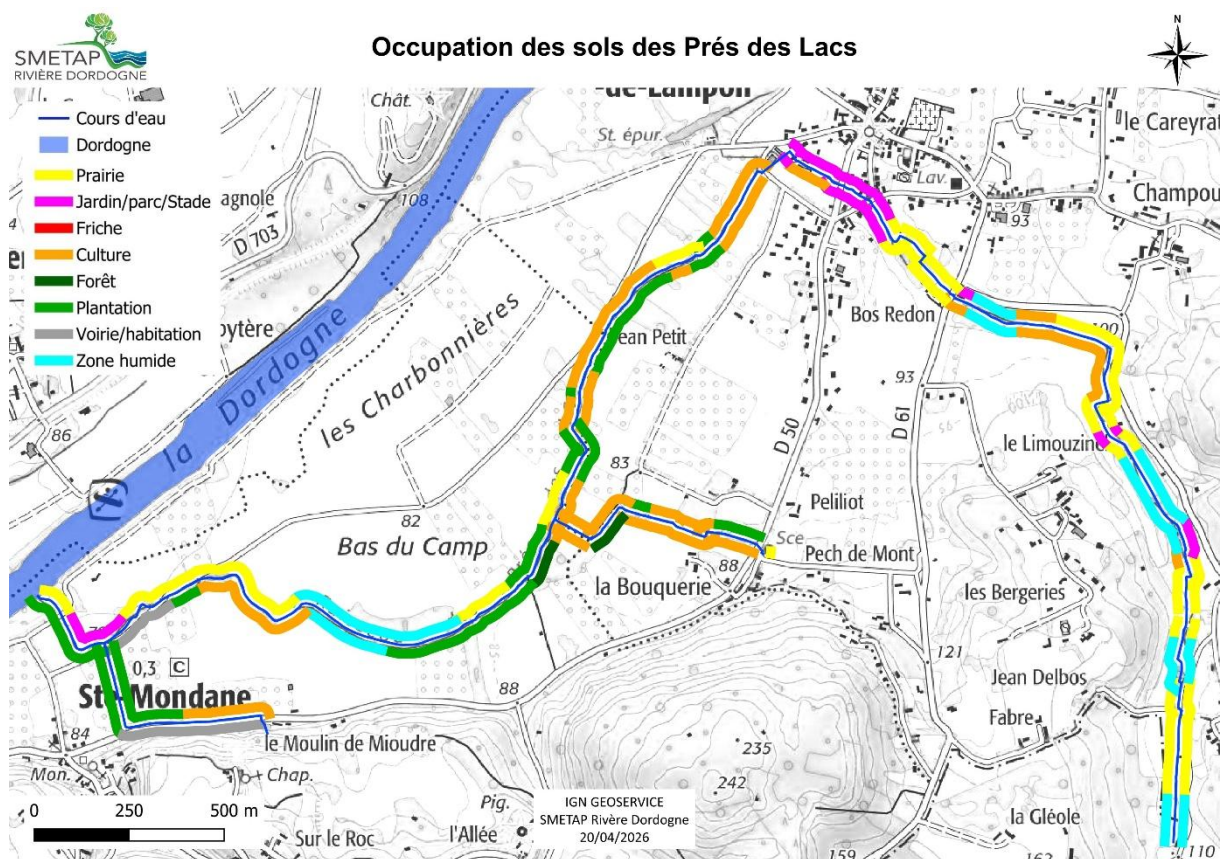


Strate dominante des Prés des Lacs



7. Occupation des sols

L'occupation des sols, vouée en grande partie à l'agriculture, est dominée par les prairies de fauche (25 %), surtout dans la partie située en amont du bourg de Saint Julien de Lampon, viennent ensuite les cultures (27 %) et les plantations (19 %, essentiellement noyeraies et quelques peupleraies) dans la plaine alluviale de la Dordogne. La partie urbanisée du bourg concerne 11 % du linéaire, dont 7 % de parcs et jardins et 4 % de voirie-habitations. Deux zones humides sont présentes, voir chapitre 8.



L'occupation du sol du bassin versant des Prés des Lacs est partagé entre les milieux forestiers (53 %) et les formations herbacées (42%) selon les données de 2022 de l'OCS GE, de l'IGN. Les forêts sont quasiment exclusivement composées de feuillus. Les formations herbacées correspondent essentiellement à des zones cultivées, et dans une moindre mesure des prairies.

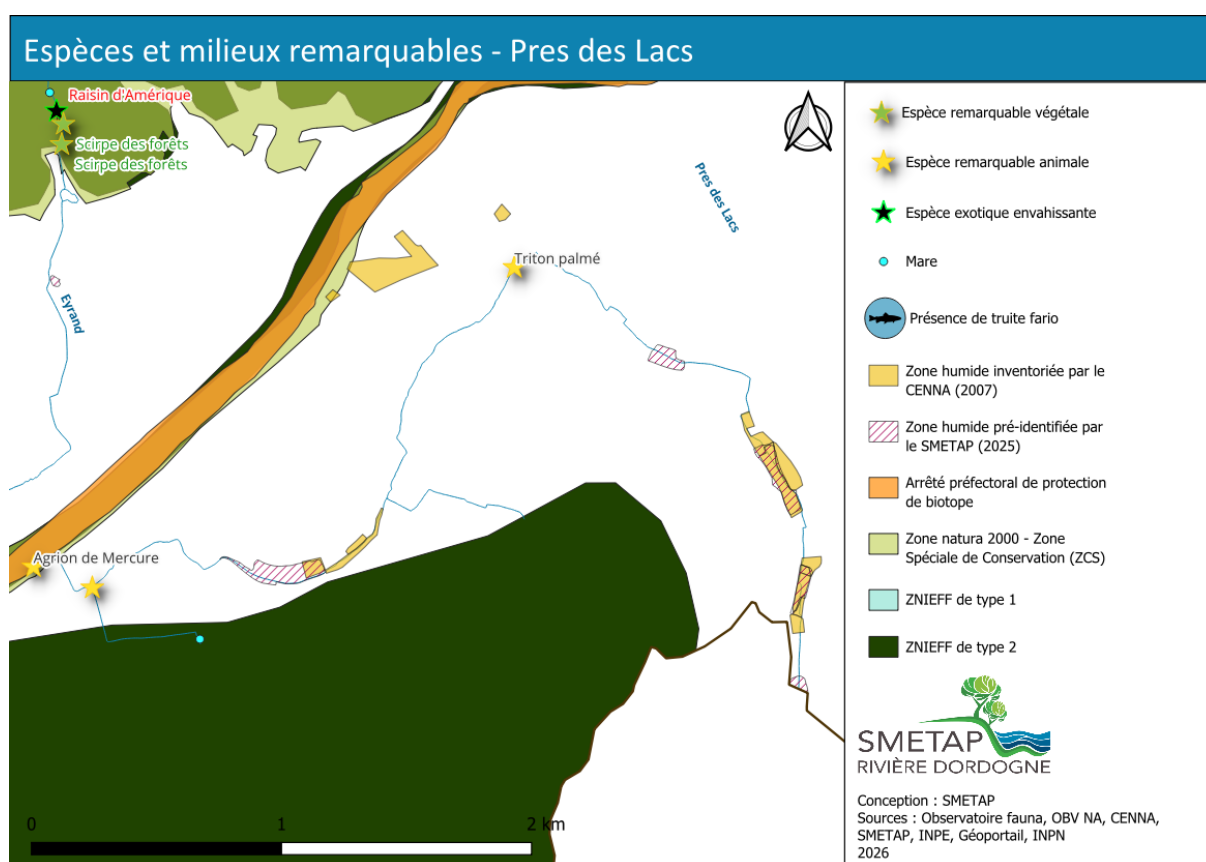
8. Milieux et espèces remarquables

Le contexte hydrologique perturbé car intermittent, ainsi que la configuration artificialisée sur la quasi-totalité du linéaire évoqués précédemment réduisent sensiblement les capacités d'accueil et de développement de la faune inféodée aux milieux aquatiques.

Aucune faune piscicole présente. Aucune espèce remarquable n'a été relevée lors des prospections, on notera toutefois la présence assez dense (et qualifiée de nurserie par l'OFB) d'une population de triton palmé sur l'un des rares secteurs à hydrologie pérenne, au niveau du lavoir situé au Sud du bourg de Saint-Julien de Lampon (OFB-SMETAP, 30/05/2023).

Les données transmises via l'Observatoire Fauna indiquent la présence de l'agrion de mercure à l'aval du cours d'eau (Yannig Bernard, 07/07/2010).

Deux zones humides sont présentes : celle de la source amont à Goulliac avec présence d'ache faux cresson, iris, lentilles d'eau, plantain d'eau, scrofulaire auriculée, eupatoire chanvrine, carex sp, prêle sp. Ainsi qu'une zone humide boisée au niveau du Bas du Camp, correspondant à un ancien lit de la Dordogne.



9. Espèces indésirables

Aucune espèce indésirable n'a été recensée lors des prospections.

10. Diagnostic / atouts / limites

Atouts :

- 2 affluents pérennes
- 2 zones humides : source amont à Goulliac et aval à Bas du Camp
- Présence de nombreux tritons palmés, nurserie.

Limites :

- Absence de faune piscicole
- Absence de ripisylve sur 68 % du linéaire
- Assecs sur 45 % du linéaire
- Continuité avec la confluence très difficile : sur-hauteur
- Hydromorphologie perturbée en aval : surdimensionnements et surcreusement
- Important colmatage en aval du bourg de Saint-Julien